



Bonne rentrée scolaire !

Chers parents !

C'est sous le thème « **Sois prêt pour une année épique...une année olympique** » que s'amorce l'année scolaire 2021-2022. Plusieurs activités sont prévues durant l'année en lien avec ce thème.

Bienvenue à nos 467 élèves et bonne année scolaire à vous tous !

Événements et activités des mois de septembre et octobre

Mercredi 1er septembre	Rentrée scolaire pour les élèves
Jeudi 2 septembre	Assemblée générale des parents à 19 h.
Lundi 6 septembre	Congé fête du travail
Jeudi 9 septembre	Fête de la rentrée (tenue sportive)
Jeudi 16 septembre	Photographie scolaire
Vendredi 24 septembre	Journée pédagogique
Jeudi 30 septembre	Prise de présence officielle pour le Ministère de l'Éducation. <u>La présence en classe de tous les élèves est importante.</u>
Lundi 11 octobre	Congé férié, fête de l'Action de grâce

Entrées et sorties sur la cour d'école et accès au service de garde

Dans le but de faciliter les entrées et sorties sur la cour d'école, le matin et en fin de journée, nous demandons votre aide afin de libérer les accès. En effet, les élèves ont de la difficulté à circuler (entrées près du fourgon et du débarcadère d'autobus) puisque beaucoup de parents se regroupent près de ces portes. Merci de bien vouloir nous aider à faciliter les déplacements des élèves.

Pour ce faire, nous vous demandons de donner rendez-vous à vos enfants sur la partie gazonnée à l'avant du fourgon si vous devez venir les chercher.

Sécurité en temps de COVID :

Le port du masque est fortement recommandé lorsque vous venez chercher vos enfants puisque la distanciation est difficile à respecter.

La distanciation sociale de 2 mètres doit être respectée entre les adultes.

Un seul adulte par famille est autorisé sur le terrain de l'école.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur pour tous les visiteurs.

MODIFICATION DE PORTES D'ENTRÉES :

Tous les élèves du préscolaire, de la 1^{re}, 2^e et 4^e année doivent entrer par la porte près du fourgon.

Tous les élèves de 3^e, 5^e et 6^e doivent entrer par la porte près du débarcadère du service de garde. Pour s'y rendre, les élèves devront circuler sur les trottoirs lorsqu'ils sont marcheurs ou sur la piste cycle pour ceux qui arrivent en bicyclette.

Les deux portes donnant accès à la cour d'école seront ouvertes dès 7h55. Les portes du service de garde fermeront à ce moment. Les élèves entreront dans l'école dès 7h55.

De plus, afin d'assurer la sécurité des enfants, la porte du service de garde sera débarrée à 15 h 30. Avant cette heure, aucun parent ne pourra entrer dans l'école.

Nous avons besoin de votre collaboration afin de libérer les accès aux élèves

Merci
La direction

La sécurité des enfants

DÉBARQUEMENT SUR LA RUE JEAN-BAPTISTE-VARIN LE MATIN :

- Pour traverser la rue Jean-Baptiste-Varin et accéder à la cour d'école, votre enfant doit absolument traverser à l'intersection où se trouve le brigadier scolaire (coin Palerme et Jean-Baptiste-Varin). Les élèves doivent descendre de leur vélo ou trottinette pour traverser.



ZONE - DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS SUR LA RUE JEAN-BAPTISTE-VARIN :

- Seul l'autobus scolaire est autorisé à emprunter le débarcadère d'autobus sur la rue Jean-Baptiste-Varin.

Les policiers feront des vérifications occasionnellement durant l'année scolaire afin que la sécurité des enfants et le Code de la route soient respectés.

Ne pas stationner votre véhicule devant les entrées privées de nos voisins.

STATIONNEMENT :

MESSAGE IMPORTANT : Pour des fins de sécurité, vous devez obligatoirement vous stationner dans le débarcadère du service de garde le matin et le soir lorsque vous venez chercher vos enfants. Il en va de la sécurité de vos enfants.

Éducation physique

Comme nous avons plusieurs groupes qui doivent se changer au même moment pour se rendre à leur cours d'éducation physique, ce qui complique grandement la désinfection, nous sommes dans l'obligation de fermer les vestiaires encore cette année. Les élèves devront prévoir une tenue adéquate le matin lorsqu'ils auront de l'éducation physique. Ils devront cependant changer leurs chaussures afin de ne pas abîmer le plancher du gymnase. Nous vous recommandons cependant de mettre des vêtements de rechange dans le sac d'éducation physique de votre enfant, au cas où votre enfant aurait un petit accident, serait mouillé ou autre.

Absences des élèves

Lors de l'absence de votre enfant, **vous devez aviser l'école avant 7 h 55 (ou avant 12 h 44 pour une absence en après-midi).** Vous pouvez le faire en laissant un message sur la boîte vocale de l'école, en tout temps, 24 h / 24, au **(514) 380-8899 poste 4012** ou par courrier électronique à l'adresse suivante : delapetitegare@csdgs.qc.ca Il est également possible de déclarer l'absence de votre enfant ainsi que le motif via MOZAIK. Cette action doit être posée avant 7 h 55.

Rendez-vous durant la journée

Si votre enfant a un rendez-vous durant les heures de classe, veuillez aviser le **secrétariat** au **(514) 380-8899 poste 4012** ou par courrier électronique à l'adresse suivante : delapetitegare@csdgs.qc.ca et signifier l'heure à laquelle vous viendrez le chercher. Prévoyez 5 à 10 minutes afin de permettre à votre enfant de se préparer et se rendre au secrétariat. Veuillez éviter de venir le chercher pendant les récréations soient entre 10 h 00 et 10 h 21 et entre 13 h 50 et 14 h 05.



Parents bénévoles recherchés

L'école de la Petite-Gare a besoin de parents bénévoles pour **travailler à la bibliothèque tout au long de l'année.** Habituellement, un parent bénévole à la bibliothèque s'occupe des retours et des prêts de livres une, deux ou trois périodes de 60 minutes par semaine, selon ses disponibilités en lien avec les jours cycles.

Veuillez nous signaler votre intérêt à : delapetitegare@csdgs.qc.ca



Allergies

Étant donné les nombreux cas d'allergies alimentaires, il est interdit d'apporter une collation ou un lunch contenant des noix et des arachides à l'école.



Port du masque : élèves au primaire

-Le port du masque d'intervention est obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année en classe, dans les aires communes, lors des déplacements à l'intérieur et dans le transport scolaire. En cas de chaleur accablante, les enfants pourront retirer le masque à certains moments une fois assis seulement.

-Deux masques de procédure par jour seront remis à votre enfant. L'enseignant remettra un sac de masques à votre enfant qui sera déposé dans son sac d'école afin qu'il puisse mettre un masque dès qu'il entre dans l'école.

-Le port du masque pour les élèves du préscolaire n'est pas obligatoire.

-Il est très important de ne pas réutiliser les masques de procédure. Les masques doivent être changés et jetés deux fois par jour. Si le masque de votre enfant est mouillé ou souillé, il sera possible de le changer.

En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et de l'avancement de la vaccination, des mesures pourraient être ajoutées ou retirées.

Bénévoles pour la photo scolaire

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour la Journée de la photo scolaire qui se déroulera le Jeudi 16 septembre entre 7 h 50 et 14 h 00. Votre rôle sera d'aller chercher les différents groupes dans leurs classes et de les aider à se placer en ordre. Nous vous invitons à nous communiquer votre intérêt par courriel à l'adresse suivante :

delapetitegare@csdgs.qc.ca avant le 10 septembre 15 h.

Assemblée générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement : Jeudi 2 septembre à 19 h

Cette année, l'assemblée générale des parents aura lieu en présentiel. Dans le but de bien nous préparer à respecter les mesures sanitaires en vigueur, nous demandons aux parents intéressés de compléter le lien FORMS envoyé le 30 août. Pour vous inscrire et participer à l'assemblée générale : <https://forms.office.com/r/Wch7FEgSsH>

Lors de cette rencontre, vous pourrez proposer votre candidature pour devenir membre du conseil d'établissement. Ce comité se réunit généralement 6 à 7 fois dans l'année pour discuter et décider de divers points en lien avec la vie scolaire de votre enfant.

Quoi faire si mon enfant a des symptômes qui s'apparentent à la COVID-19

Si votre enfant présente depuis moins de 24 heures un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste, vous devez le garder à la maison et éviter les contacts avec les autres personnes.

Voici les symptômes à surveiller :

Symptômes généraux : fièvre, perte d'odorat, perte de goût, grande fatigue, mal de tête, perte d'appétit, douleurs musculaires.

Symptômes respiratoires : toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, maux de gorge.

Symptômes gastro-intestinaux : Nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre.

Veillez-vous référer à l'outil d'auto-évaluation des symptômes <https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Selon les recommandations de la Santé Publique, nous demanderons que votre enfant effectue un dépistage pour la Covid-19 selon ses symptômes.

Matériel oublié...

Votre enfant a oublié du matériel à la maison ?

Vous pouvez l'apporter à l'école et déposer le matériel sur le chariot placé dans l'entrée de l'administration. Il faut y attacher un billet avec le nom et le groupe de l'enfant. On vous demande de ne pas sonner pour entrer. Lors d'un moment opportun, nous ferons la distribution des objets laissés sur le chariot.

Nos coordonnées

Administration de l'école

(514) 380-8899 poste 4011 et 4012
delapetitegare@csdgs.qc.ca
Site web: <https://petitegare.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Service de garde

(514) 380-8899 poste 4019
sdg.delapetitegare@csdgs.qc.ca